



Vers l'avenir...  
avec nos familles

**P**olitique familiale  
de la Ville de  
**Port-Cartier**





ISBN : 978-2-9809582-1-2  
est accordé pour : Politique familiale municipale de la Ville de Port-Cartier  
publié par : Ville de Port-Cartier

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

## **TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| Mot de la mairesse .....                                              | 2  |
| Mot de la responsable du volet familial .....                         | 3  |
| Objectifs de la politique familiale .....                             | 4  |
| Définition de la famille portcartoise .....                           | 5  |
| Portrait des familles portcartoises .....                             | 6  |
| Services et activités offerts pour les familles à Port-Cartier .....  | 9  |
| Champs d'intervention .....                                           | 10 |
| <b>La famille et la sécurité</b> .....                                | 11 |
| <b>La famille et les loisirs, la culture et les sports</b> .....      | 12 |
| <b>La famille et l'habitation, l'urbanisme</b> .....                  | 13 |
| <b>La famille et le transport</b> .....                               | 14 |
| <b>La famille et la santé et les services sociaux</b> .....           | 15 |
| <b>La famille et les organismes familiaux et communautaires</b> ..... | 16 |
| <b>La famille et les services de garde et l'éducation</b> .....       | 17 |
| <b>La famille et l'économie et la communication</b> .....             | 18 |
| <b>La famille et les nouveaux arrivants</b> .....                     | 19 |
| Conclusion .....                                                      | 20 |

## ***NOS FAMILLES ... NOTRE RICHESSE***

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec une grande fierté que nous vous invitons à consulter la *Politique familiale municipale* de la Ville de Port-Cartier.

Issue d'une concertation entre les membres du conseil municipal et un comité d'élaboration de la Politique familiale, composé de représentants d'organismes œuvrant dans le milieu des familles, cette politique comprend des objectifs généraux choisis spécifiquement pour répondre aux besoins des familles portcartoises, en l'occurrence:

- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de toutes les familles de la communauté;
- Cibler et adapter les différents services aux besoins des familles;
- Développer une pensée et un agir «*»* dans toutes les prises de décision;
- Développer un partenariat entre les différents intervenants sur les questions familiales;
- Assurer un suivi sur la Politique familiale municipale.

Dans le cadre de sa *Politique familiale municipale*, la Ville de Port-Cartier privilégie le sentiment d'appartenance et le développement global des individus et ce, dans un environnement sain. Cette politique vise également à tisser des solidarités entre les personnes qui composent la famille et avec les autres membres de la collectivité.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de la *Politique familiale de la Ville de Port-Cartier*.

**LAURENCE MÉTHOT**  
Mairesse



Bonjour à tous,

Après y avoir consacré tout notre cœur et nos énergies, il nous fait plaisir de vous présenter la *Politique familiale municipale* qui s'appliquera dorénavant sur tout le territoire portcartois.

À sa lecture, vous serez à même de constater que nous n'avons ménagé aucun effort afin d'offrir aux familles portcartoises toute l'attention et le support dont elles auront besoin pour grandir et se développer dans leur milieu.

Merci de la précieuse collaboration de toutes les personnes et organismes qui nous ont accompagnés tout au long de l'élaboration de la *Politique familiale municipale*.

**CAROLE CHEVARIE**

Conseillère municipale  
Responsable du volet familial  
Ville de Port-Cartier





## OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Les objectifs généraux suivants font partie intégrante de l'ensemble de la politique familiale et permettent de mieux comprendre l'orientation et les objectifs spécifiques à chacun des neuf champs d'intervention retenus.

Objectifs généraux :

- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de toutes les familles portcartoises.
- Cibler et adapter les divers services aux besoins des familles.
- Développer une pensée et un agir «*»* dans toutes les prises de décision.
- Développer un partenariat entre les différents intervenants sur les questions familiales.
- Assurer un suivi sur la *Politique familiale municipale*.

## DÉFINITION DE LA FAMILLE PORTCARTOISE

L'adoption d'une politique familiale pose la question suivante : Qu'est-ce que la famille? En effet, une politique familiale municipale, de même que le plan d'action qui en découle, s'appuie sur la définition de la famille.

Le Comité d'élaboration de la politique familiale propose la définition suivante de la famille :

La famille est un milieu de vie composé d'adultes et d'enfants évoluant généralement au quotidien, unis par des liens génétiques, légaux ou affectifs, et partageant des principes, des valeurs, des projets, une histoire, une culture. Au cœur de cette cellule : les enfants. La famille est un lieu privilégié d'apprentissage et de développement sur les plans tant affectif que cognitif et social.

Dans le cadre de sa politique familiale, la Ville de Port-Cartier privilégie le sentiment d'appartenance et le développement global des individus et ce, dans un environnement sain. Cette politique invite à tisser des solidarités entre les personnes qui composent la famille et avec les autres membres de la collectivité.

Le Comité famille reconnaît que les liens qui unissent les familles peuvent être divers. Ainsi, toutes les familles, quelle que soit leur composition ou leur situation, sont visées par la politique familiale.

## PORTRAIT DES FAMILLES PORTCARTOISES

### Profil socio-économique de Port-Cartier selon Statistique Canada et Institut de la statistique de Québec.

#### Population

Selon les données prévisionnelles de Statistique Canada, la population de Port-Cartier est de 6 755 en 2006. Après un ajustement des chiffres de 2001 suite aux changements de limites, la population de 2001 est de 7000. Par conséquent, comparativement à la population de 2001, il y a eu une diminution de la population d'environ 4%. La répartition de la population selon les tranches d'âge est présentée dans le tableau suivant. En 2008 et pour les années à venir, on peut s'attendre à une augmentation de la population notamment grâce au recrutement massif effectué par la compagnie minière ArcelorMittal ainsi qu'à l'augmentation du nombre de naissances.

Tableau 1 : Caractéristiques de la population de Port-Cartier selon la tranche d'âge (2001 et 2006)

|                             | 2006p          |       |        |        | 2001           |       |        |        |
|-----------------------------|----------------|-------|--------|--------|----------------|-------|--------|--------|
|                             | Port-Cartier % | Total | Hommes | Femmes | Port-Cartier % | Total | Hommes | Femmes |
| Total                       | 100%           | 6755  | 3560   | 3195   | 100%           | 6405  | 3380   | 3025   |
| 0 à 4 ans                   | 5%             | 345   | 180    | 165    | 5%             | 320   | 185    | 135    |
| 5 à 14 ans                  | 11%            | 775   | 420    | 355    | 12%            | 780   | 400    | 380    |
| 15 à 19 ans                 | 6%             | 415   | 205    | 210    | 7%             | 455   | 240    | 215    |
| 20 à 24 ans                 | 5%             | 360   | 210    | 150    | 6%             | 410   | 200    | 210    |
| 25 à 44 ans                 | 28%            | 1920  | 1030   | 890    | 33%            | 2110  | 1125   | 985    |
| 45 à 54 ans                 | 18%            | 1240  | 640    | 600    | 18%            | 1140  | 620    | 520    |
| 55 à 64 ans                 | 14%            | 940   | 510    | 430    | 12%            | 740   | 405    | 335    |
| 65 à 85+ ans                | 11%            | 760   | 365    | 395    | 7%             | 450   | 205    | 245    |
| Âge médian de la population |                | 41.7  | 41.1   | 42.2   |                | 38.2  | 38.2   | 38.2   |

D'après le graphique, la population âgée entre 25 et 54 ans prend la plus grande proportion en 2001 et 2006 avec respectivement 51% et 46% de la population totale.

## État matrimonial

Tableau 2 : État matrimonial

|                   | 2006p |        |        | 2001  |        |        |
|-------------------|-------|--------|--------|-------|--------|--------|
|                   | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes |
| Total 15 ans et + | 5 645 | 2 970  | 2 675  | 5 310 | 2 800  | 2 510  |
| Célibataire       | 2 655 | 1 545  | 1 110  | 2 390 | 1 375  | 1 015  |
| Marié(e)          | 2 100 | 1 055  | 1 045  | 2 135 | 1 070  | 1 065  |
| Séparé(e)         | 95    | 50     | 45     | 80    | 45     | 35     |
| Divorcé(e)        | 485   | 250    | 235    | 485   | 270    | 215    |
| Veuf(ve)          | 310   | 70     | 240    | 220   | 40     | 180    |

## Naissances, décès et mariages

Tableau 3 : Naissances, décès et mariages

| Naissances, décès, mariages | 2007 | 2006p | 2005 | 2004 |
|-----------------------------|------|-------|------|------|
| Naissances                  | 74   | 66    | 64   | 63   |
| Décès                       | nd   | 35    | 40   | 32   |
| Mariages                    | nd   | 22    | 15   | 19   |

On peut constater que les naissances sont en hausses depuis 2004 à Port-Cartier. Les listes d'attente auprès des services de garderie confirment cette tendance. Les couples qui se marient ont également augmenté entre 2005 et 2006 ce qui témoigne que l'esprit de famille gagne du terrain à Port-Cartier. Toujours, selon statistique Canada, le nombre moyen de personnes dans une famille est de 2,8 en 2006 à Port-Cartier.



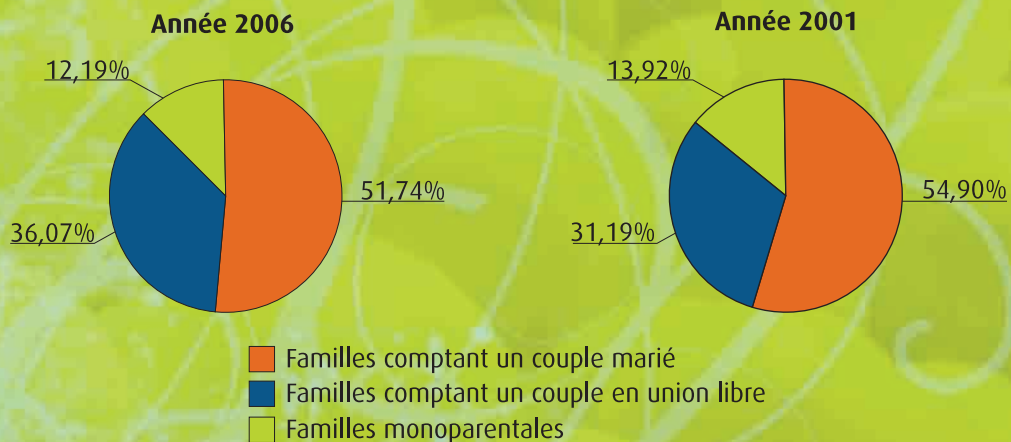
## Caractéristiques de la famille

Les familles portcartoises sont en majorités formées par des couples mariés. En effet, ce type de famille compte pour près de 52% des familles recensées en 2006. Les familles comptant un couple en union libre représentent environ 36% des familles. Les 12% restants sont des familles monoparentales et parmi celles-ci, près de 80% sont des familles dont le parent est une femme. Les proportions sont pratiquement stables depuis 2001.

Tableau 4 : Caractéristiques de la famille portcartoise

| Caractéristiques de la famille                | 2006p  |      | 2001   |      |
|-----------------------------------------------|--------|------|--------|------|
|                                               | 100%   | 2010 | 100%   | 1940 |
| Familles comptant un couple marié             | 51.74% | 1040 | 54.90% | 1065 |
| Familles comptant un couple en union libre    | 36.07% | 725  | 31.19% | 605  |
| Familles monoparentales                       | 12.19% | 245  | 13.92% | 270  |
| <i>Famille monoparentales, parent : Femme</i> | 79.59% | 195  | 74.07% | 200  |
| <i>Famille monoparentales, parent : Homme</i> | 20.41% | 50   | 25.93% | 70   |

Figure 4 : Répartition des familles portcartoises



## Marché du travail et Revenu moyen

Tableau 5 : Emploi et chômage

|                 | 2006p |        |        | 2001  |        |        |
|-----------------|-------|--------|--------|-------|--------|--------|
|                 | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes |
| Taux d'activité | 61,8% | 69,1%  | 54,2%  | 62,4% | 72,1%  | 52,4%  |
| Taux d'emploi   | 56,7% | 64,1%  | 49,1%  | 53,5% | 62,5%  | 44,4%  |
| Taux de chômage | 8,2%  | 7,3%   | 9,4%   | 14,2% | 13,3%  | 15,3%  |

Les données sur le revenu moyen sont des données issues du recensement de 2001. Les données concernant le revenu du dernier recensement (2006) ne sont pas encore disponibles.

Tableau 6 : Population par tranche de revenu

|                     | Total            | Homme            | Femmes           |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Total</b>        | <b>5 100</b>     | <b>2 610</b>     | <b>2 490</b>     |
| Sans revenu         | 500              | 120              | 380              |
| - de 10 000\$       | 1 325            | 430              | 890              |
| 10 000 - 19 999\$   | 720              | 240              | 485              |
| 20 000 - 39 999\$   | 885              | 480              | 405              |
| 40 000\$ et plus    | 1 670            | 1 340            | 330              |
| <b>Revenu moyen</b> | <b>31 119 \$</b> | <b>41 538 \$</b> | <b>18 860 \$</b> |

Tableau 7 : Revenu des personnes de 65 ans et +

|              | Nombre     | Revenu moyen     |
|--------------|------------|------------------|
| Masculin     | 220        | 21 221 \$        |
| Féminin      | 215        | 15 835 \$        |
| <b>Total</b> | <b>435</b> | <b>18 559 \$</b> |

## **SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS POUR LES FAMILLES À PORT-CARTIER**

En matière de services et d'activités offerts aux familles de Port-Cartier, la municipalité poursuit son action à travers ses secteurs d'opération.

En premier lieu, il importe d'offrir aux familles un cadre de vie sécuritaire.

Le service des Incendies favorise une approche de sensibilisation et de prévention auprès des citoyens et axe ses activités en ce sens.

Les familles peuvent également circuler en toute quiétude à pied, en véhicule ou en transport adapté, sur tout le territoire puisque leur sécurité est assurée par des équipes compétentes de ce champ d'intervention (policiers, brigadiers scolaires, voirie municipale).

En ce qui a trait aux activités, la municipalité de Port-Cartier privilégie la diversité et l'accessibilité. Ainsi, de nombreuses possibilités s'offrent aux portcartoises et portcartois puisqu'ils bénéficient dans plusieurs cas, de la gratuité ou de tarifs réduits lors de l'utilisation des espaces, des locaux et/ou des équipements municipaux. La vie sportive et communautaire contribue grandement au dynamisme de Port-Cartier. La municipalité met donc l'accent sur des activités de loisirs et sportives variées qui répondent bien aux réalités des familles d'ici. La municipalité demeure ouverte et à l'écoute de ses citoyens afin d'offrir des activités et des services adaptés à leurs besoins changeants.



## CHAMPS D'INTERVENTION

Pour l'élaboration de la politique familiale, nous avons consulté plusieurs partenaires et tenu compte de leurs visions, leurs opinions et leurs besoins. À l'aide d'un questionnaire, nous avons sondé l'opinion des citoyens, des secteurs communautaires et des milieux corporatifs et institutionnels.

La Ville de Port-Cartier a identifié 9 champs d'intervention qui ont un impact direct sur la qualité de vie et le bien-être des familles portcartoises:

- **La famille et la sécurité**
- **La famille et les loisirs, la culture et les sports**
- **La famille et l'habitation, l'urbanisme**
- **La famille et le transport**
- **La famille et la santé et les services sociaux**
- **La famille et les organismes familiaux et communautaires**
- **La famille et les services de garde et l'éducation**
- **La famille et la communication**
- **La famille et les nouveaux arrivants**

Pour chacun des champs d'intervention, une orientation stratégique est prévue ainsi que des objectifs et des pistes d'action à atteindre.



## LA FAMILLE ET LA SÉCURITÉ

### Orientation

1. Accroître le sentiment de sécurité des familles portcartoises.

#### Objectif

- 1.1 Soutenir des actions visant à assurer la sécurité des membres de la famille et des clientèles ciblées.

#### Pistes d'action

- 1.1.1 Poursuivre les activités de sensibilisation, d'éducation, de formation et de prévention auprès des familles et dans les écoles.
- 1.1.2 Poursuivre la présence des services de sécurité quotidienne lors des diverses activités spéciales offertes dans la ville afin d'assurer la sécurité des familles.
- 1.1.3 Évaluer le besoin d'installation de feux de circulation et de traverses piétonnières à l'intérieur de la Ville de Port-Cartier selon les recommandations du comité de circulation.
- 1.1.4 Faire connaître à la population l'existence du plan d'urgence de la municipalité ainsi que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Sept-Rivières.
- 1.1.5 S'assurer que les aires de jeux et les équipements dans les parcs soient conformes aux normes de sécurité et qu'ils soient inspectés régulièrement.



## LA FAMILLE ET LES LOISIRS, LA CULTURE ET LES SPORTS

### Orientation

2. Contribuer à l'épanouissement des familles et de leurs membres en leur assurant l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs.

#### Objectif

2.1 Faire de la promotion sur les activités et les services offerts aux familles dans la Ville de Port-Cartier.

#### Pistes d'action

2.1.1 Créer un répertoire mensuel disponible à chaque famille en le distribuant dans divers endroits de la ville.

#### Objectif

2.2 Voir à la consolidation des infrastructures sportives.

#### Pistes d'action

2.2.1 Aménager un terrain de soccer synthétique.

2.2.2 Réaménager le «skate parc» avec une surveillance (caméra).

#### Objectif

2.3 Développer des activités culturelles à prix abordable pour les familles.

#### Pistes d'action

2.3.1 Augmenter les heures d'ouverture à la bibliothèque.

2.3.2 Sensibiliser les familles au sentiment d'appartenance par le biais d'activités intergénérationnelles.

## LA FAMILLE ET L'HABITATION, L'URBANISME

### Orientation

3. Se préoccuper de l'accès à des habitations répondant aux diversités des structures familiales et aux changements des modes de vie.

### Objectif

3.1 Contribuer à améliorer les conditions d'habitation des familles sur l'ensemble du territoire.

### Pistes d'action

- 3.1.1 Adopter un règlement de zonage des dispositions relatives aux habitations Intergénérationnelles.
- 3.1.2 Adopter un règlement sur la salubrité des habitations.
- 3.1.3 Diffuser le programme d'accès à la propriété pour les familles via «Rénovation Québec» ex : attribution d'une subvention (p/r) au nombre d'enfants pour l'acquisition d'une première propriété.
- 3.1.4 Favoriser le développement de logements sociaux.
- 3.1.5 Appuyer le développement de logements adaptés en partenariat entre la municipalité, le CSSS et la Villa Port-Cartier.
- 3.1.6 Faire l'analyse des espaces verts et adapter les aires de jeux dans les parcs en fonction des besoins démographiques du milieu et de l'achalandage.



**Orientation**

4. Offrir un service de transport répondant aux besoins de la population.

**Objectif**

4.1 Développer des services de transport adéquats en partenariat entre la municipalité, le Ministère du transport et le Centre de bénévolat (volet transport adapté).

**Pistes d'action**

- 4.1.1 Développer un service de transport collectif sur le territoire de Port-Cartier en incluant des circuits et des aménagements sécuritaires.
- 4.1.2 Développer le transport collectif à l'intérieur du territoire de la MRC de Sept-Rivières.
- 4.1.3 Faire connaître les services de transport à Port-Cartier via le site internet de la Ville, le bulletin municipal et les médias.





## LA FAMILLE ET LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

### Orientation

5. Assurer l'Existence de services de santé et de services sociaux à la population.

#### Objectif

5.1 Offrir à la population des services de santé et des services sociaux de nature préventive, curative, de réadaptation et de réinsertion.

#### Pistes d'action

- 5.1.1 Travailler en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier au niveau de la santé publique.
- 5.1.2 Travailler en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier au niveau de la sécurité civile (sinistres, plan d'urgence, etc.).
- 5.1.3 Appuyer le Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier dans le développement de nouveaux services et d'équipements.
- 5.1.4 Travailler en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier pour le recrutement de médecins et de personnel qualifié.



## LA FAMILLE ET LES ORGANISMES FAMILIAUX ET COMMUNAUTAIRES

### Orientation

6. Établir une plus grande concertation entre la municipalité et les organismes du secteur famille et communautaires.

#### Objectif

6.1 Soutenir les actions des organismes voués au mieux-être des familles.

#### Pistes d'action

- 6.1.1 Rendre accessible à la population un document présentant les organismes communautaires de Port-Cartier disponible en format papier ou électronique.
- 6.1.2 Ajouter sur le site internet ainsi que sur la carte de la Ville des hyperliens pour situer les organismes.
- 6.1.3 Voir à la mise en place d'un babillard communautaire via les journaux locaux et le site internet.
- 6.1.4 Faciliter l'accès à des locaux ou des services municipaux.



## LA FAMILLE ET LES SERVICES DE GARDE ET L'ÉDUCATION

### Orientation

7. Favoriser la concertation et le partenariat entre tous les intervenants du milieu afin d'offrir aux familles portcartoises des services de garde et d'éducation qui répondent à leurs besoins.

### Objectif

- 7.1 Promouvoir des partenariats avec les commissions scolaires et les écoles afin de maximiser l'utilisation de ses ressources pour favoriser la mise en place de services scolaires et de services de garde sur son territoire.

### Pistes d'action

- 7.1.1 Rendre accessible un service de garde pendant la période estivale.
- 7.1.2 Mettre à la disposition des familles des terrains de jeux dans la ville en partenariat avec la Base de plein air Les Goélands.
- 7.1.3 Aménager des espaces verts et des aires de jeux à proximité des garderies et des écoles en collaboration avec la Commission scolaire du Fer.
- 7.1.4 Faire connaître les services de garde et d'éducation du milieu via le site internet de la Ville.
- 7.1.5 Poursuivre la collaboration entre les services municipaux et ceux de la Commission scolaire pour la réalisation de certaines activités.



**Orientation**

8. Diversifier et multiplier les sources d'information concernant les services offerts aux familles de Port-Cartier.

**Objectif**

8.1 Développer un plan de communication visant à faire connaître les services offerts à la famille, tant au niveau municipal que ceux offerts par les organismes.

**Pistes d'action**

8.1.1 Bonifier le site internet ainsi que le bulletin municipal de la Ville en s'assurant d'y inclure une section pour tous les organismes.

8.1.2 Favoriser le développement de nouveaux outils de communication.



## LA FAMILLE ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Orientation

9. Promouvoir un milieu de vie de qualité pour les nouveaux arrivants.

#### Objectif

9.1 Développer des outils de promotion pour les nouveaux arrivants.

#### Pistes d'action

9.1.1 Offrir une pochette d'accueil contenant diverses informations; les services, les entreprises et les commerces de Port-Cartier.

9.1.2 Déléguer un représentant de la Ville pour participer au comité MRC pour la rétention de la main-d'œuvre.

9.1.3 Maintenir le comité des nouveaux arrivants en favorisant la participation des principaux acteurs du milieu.



## **REMERCIEMENTS**

La Ville de Port-Cartier tient à remercier particulièrement tous les membres du comité d'élaboration de la politique familiale et tous ceux qui contribuent de près ou de loin au rayonnement de nos familles. De plus, nous tenons sincèrement à remercier la participation du Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, ainsi que le Carrefour action municipale et famille qui a permis la réalisation de cet outil de référence pour toutes nos familles.

## **LE COMITÉ DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE**

Madame Carole Chevarie, Responsable des questions familiales, Conseillère municipale Ville de Port-Cartier

Madame Juanita Cormier, Ville en santé

Madame Chantal Johnson, Directrice Centre de la petite enfance Touchatouille

Monsieur Bernard Gauthier, Directeur Corporation de développement économique de Port-Cartier

Madame Manon Couture, Organisatrice communautaire du CSSS de Port-Cartier

Monsieur Sami Rabevohitra, CLD de Sept-Rivières

Monsieur Yves Desrosiers, Président Chambre de commerce de Port-Cartier

Madame Jacinthe Bernard, Directrice Centre éducatif L'Abri

Monsieur François Tanguay, Représentant de la Maison de la Famille de Port-Cartier

Madame Kathy Beaudin, Centre de recherche et d'information en consommation

Monsieur Marc Gauvreau, Animateur-coordonnateur culturel Ville de Port-Cartier

Madame Brigitte St-Laurent, Directrice Maison de la famille de Port-Cartier

## **CONCLUSION**

En se dotant d'une politique familiale, la Ville de Port-Cartier reconnaît la place des familles au sein de son milieu, ce qui permettra de créer un sentiment d'appartenance de nos familles qui veulent s'établir ou demeurer sur le territoire de la Ville de Port-Cartier.

L'implication active des citoyens dans ce processus demeure la meilleure garantie du succès des actions qui en découleront. C'est en s'appropriant cette politique familiale que les citoyens pourront s'assurer d'agir en maître d'œuvre du développement de leur ville.



**Crédits photographies :**

Manon Marcoux

Yves Desrosiers

Marc Gauvreau

Tourisme 50<sup>e</sup> parallèle

Maison de la famille de Port-Cartier

**Publication**

Rédaction : Brigitte St-Laurent et Marc Gauvreau

Graphisme et impression : Imprimerie B & E

Ce document est publié par :

La Ville de Port-Cartier

40, avenue Parent

Port-Cartier (Québec) G5B 2G5



VILLE DE  
PORT-CARTIER

[www.villeport-cartier.com](http://www.villeport-cartier.com)



La Maison de la Famille

